



COMPTE RENDU DU COMITÉ  
DIRECTEUR  
LUNDI 16 JUIN 2014  
SIÈGE DE LA LIGUE

PERSONNES PRÉSENTES

Président : Alain BUTTÉ

Membres du Comité Directeur : Patricia ATTARD-FLEURY, Joël BAILLIÉ, Marie-Christine BAILLIÉ, Ghislaine BARBOSA, Liliane BILLON, Jérémy BONTEMPS, Gilles COMBEMOREL, Bruno FOUGERON, Dominique FOURNET, Véronique GAULTIER, Marie-France GOUSSARD, Michelle HERBAULT Gilles JACQUEMARD, Bernadette LANNOY, Anne-Marie MERCIER, Christian NOIR, Dominique PLÉE, Pascal PRÉAULT, Bernard VILLEDIEU.

Présidents des Comités Départementaux : Christian NOIR (18), François SCHELLENBERG (37), André BENHENNA (45).

CTS : Philippe LEYNIER, Nicolas QUEVAL.

PERSONNES EXCUSÉES

Daniel AUBRY, Chantal BABILLOT, Philippe CHAPUT, Gilbert DUVAL, Marylène DUVAL, Jean-Pierre IMBAULT, Stéphanie MALLET, Jean-Pierre MARÉCHAL, Laurent MORISSET, Michèle PAUL, Bernard GERMOND, Jean-Marc BRÉJAUD, Jean-Pierre CALENGE.

PERSONNE ABSENTE

Erik BOQUET.

La réunion débute à 19h10

APPROBATION DU PV DU DERNIER COMITÉ DIRECTEUR

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 17 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Président Alain BUTTÉ donne quelques informations générales :

- Situation de Fabrice HONSAÏ : ce dernier souhaitant faire une formation afin de préparer un DES JEPS spécialité sprint-haies, le Bureau Directeur a décidé de lui permettre de suivre cette formation, ce qui, bien évidemment, aura un impact sur son temps de travail à la Ligue. Ses horaires seront aménagés sur une durée d'un an à partir de septembre 2014, mais il n'y aura pas de changement sur sa mission concernant le Kid Stadium.

- Point sur les licenciés : Lors du dernier Bureau Directeur, dans une étude effectuée par Liliane BILLON sur le nombre de licenciés de la Ligue, il a été constaté que, malgré une augmentation globale, les catégories EA, PO sont en baisse. Il s'avère que le phénomène est présent surtout chez les POM, et ceci quel que soit le Comité. Une discussion s'engage pour en déterminer les causes.
- Assemblée Générale : la prochaine Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le 28 mars dans l'Eure-et-Loir.

Par ailleurs, la Ligue a posé sa candidature pour qu'un Congrès de la FFA soit organisé à Orléans en 2015, 2016 ou 2017.

Le Vice-Président Dominique PLÉE présente la [Convention avec la Région](#) :

La Ligue a une convention avec le Conseil Régional pour les quatre années de l'Olympiade. Le conventionnement est identique à celui des trois années précédentes pour l'année en cours, et sur ces trois thèmes pour les trois années suivantes :

- développement et structuration
- développement et compétences
- appel à projet.

Cinq actions seront mises en place :

- 1<sup>ère</sup> action à destination des jeunes catégories : continuer à développer les interventions avec le Kid Stadium notamment dans les zones où il y a peu de clubs avec l'aide des écoles et de l'USEP. Ce développement se ferait sur 3 ans et sur 2 départements chaque année.
- 2<sup>ème</sup> action dans le cadre du développement et de la structuration : détection des Minimes avec l'opération Cap Centre, le stage athlét-vacances et des journées de découverte dans les épreuves techniques.
- 3<sup>ème</sup> action : aide au développement de la Marche Nordique et des pratiques de loisir, en essayant de soutenir les organisateurs et plus particulièrement aider les clubs qui mettraient en place des compétitions de Marche Nordique.
- 4<sup>ème</sup> action : incitation à la prise de licences des coureurs HS. La Ligue verserait une compensation aux clubs qui pratiqueraient des remises sur les inscriptions aux coureurs licenciés. Il s'agirait aussi de faire prendre conscience à ces coureurs de l'intérêt d'avoir un encadrement qualifié pour s'entraîner.
- 5<sup>ème</sup> action : développement et compétences. Il s'agit de développer la formation des bénévoles.

L'appel à projet porte sur l'égalité Homme-Femme. Le but est d'augmenter le nombre d'entraîneurs de sexe féminin et de faciliter la pratique de l'athlétisme des femmes de 25 à 40 ans en organisant des garderies pour leurs enfants (comme cela a été fait lors des Championnats Régionaux à Blois et Vineuil).

## POINT FINANCIER

Pascal PRÉAULT fait le point sur l'état des comptes : la Ligue dispose actuellement de 314 962€ en bons de caisse, 26 145€ sur le compte courant, 10 747€ sur le livret A. La trésorerie sera tendue jusqu'à la rentrée, sachant qu'il a fallu faire une avance de 27 000€ pour l'achat du véhicule destiné au Kid Stadium, l'aide du Conseil Régional intervenant plus tard. D'autre part, la subvention du CNDS n'est pas encore créditée sur le compte.

Au 31 mai le compte de résultats laisse apparaître 160 000€ de charges et 345 000€ de produits, mais il reste beaucoup de dépenses à effectuer (le meeting Michel MUSSON, les trophées, les matchs inter-ligues et les charges sociales...).

Il n'y a pas de débordement prévisible, les charges sont bien maîtrisées.

On constate une baisse sur la ligne des licences de 5000€ alors que le nombre des licences a augmenté. La progression est essentiellement sur les licences Loisir pour lesquelles la part Ligue n'est que de 2€.

Nous n'avons collecté à ce jour que 1000€ de partenaires privés alors que nous avons budgétisé 8500€.

Suite à une demande d'un officiel de l'Indre, Dominique PLÉE précise que le remboursement des frais de déplacements des officiels, pour la saison hivernale, a été viré aux Comités, le 28 mars. Les officiels présents confirment qu'ils ont reçu leur remboursement depuis environ un mois.

### MEETING Michel MUSSON

Nicolas QUEVAL fait le point sur le meeting pour lequel un COL a été mis en place. De nombreuses réunions d'organisation ont déjà eu lieu, dont la dernière ce jeudi 12 juin en présence d'un représentant de la Mairie de Blois.

Sur les épreuves régionales, il est difficile d'obtenir des inscriptions définitives compte tenu du calendrier.

Pour les épreuves nationales, il n'y aura pas de problème pour avoir un concours de javelot complet. Le mile sera transformé en 1500m. Pour la Perche féminine nous sommes en attente d'une réponse de Philippe D'ENCAUSSE qui viendrait avec 5 athlètes et il y aurait également des perchistes de Paris. Pour le 110m Haies, Simon KRAUSS viendrait avec un groupe de l'INSEP.

Une animation jeunes est prévue de 15h30 à 18h30 et concernera deux tranches d'âges, le 6-9 ans d'une part et les 10-13 ans d'autre part.

Il y aura aussi une opération « Forme Plus Sport » à destination des parents.

Ce meeting sera parrainé par Marie-José PÉREC.

Toutes les informations sont sur le site Meeting Michel MUSSON, qui a été créé spécifiquement pour l'occasion : [meetingmichelmusson.fr](http://meetingmichelmusson.fr)

### TROPHÉES

Liliane BILLON informe les Membres du Comité Directeur que, suite au désistement du Comité de l'Indre pour l'organisation des Trophées 2014, la Ligue a pris le relais. Ceux-ci auront lieu le vendredi 21 novembre à Sandillon dans le Loiret.

En 2015, comme prévu, ce sera le tour du Comité de L'Indre et Loire.

### POINT SUR LE PROJET DE LIGUE

Philippe LEYNIER fait le point sur l'avancement du projet.

La signature du Projet de Ligue lors du Meeting Michel MUSSON ne pourra pas se faire car nous n'avons pas encore l'aval de la Fédération. Dans l'immédiat on ne peut envisager qu'une signature avec les Comités (à prévoir à la rentrée).

Après une première réunion ayant permis de définir les grands axes de travail, une rencontre a été organisée à Tours avec Bernard SCIBERRAS, président du Comité 72 d'athlétisme et du CDOS 72, qui a présenté l'expérience de la Sarthe en matière d'emploi d'un CTD. A l'issue de cette réunion chacun est reparti en ayant pu apprécier la faisabilité d'un tel projet et pris bonne note des conseils prodigués.

Une réunion avec les clubs sur le thème des projets de fusion de clubs ou de sections locales (type ententes) sera organisée le vendredi 5 septembre à Tours avec la venue de dirigeants

de club (Angoulême ou Nantes) pouvant faire partager leur expérience et formalisant les avantages et effets déléteurs de tels projets.

## INFOS CTS

### ➤ Intervention de Nicolas QUEVAL :

Il présente le Parcours d'Excellence Sportive de la FFA et le Parcours Régional de Performance Sportive de la Région Centre

Le Parcours d'Excellence Sportive de la FFA s'organise selon 2 niveaux :

- L'accès au sport de haut niveau au travers de 26 Parcours Régionaux de Performance Sportive conventionnés avec la fédération (PRPS),
- La préparation des podiums internationaux au travers du Parcours National d'Excellence Sportive (PNES).

### Rôle des clubs :

Les clubs ont un rôle d'acteur essentiel dans la mise en œuvre du PES. Ils interviennent tout particulièrement à 4 niveaux :

- La formation de base et l'entraînement quotidien des athlètes,
- L'accompagnement des athlètes dans leur progression et leur carrière,
- Le soutien à la performance et le développement de l'expérience de la compétition,
- Le repérage et la formation de base en amont du PES dans le cadre de la pré-filière.

Dans ce cadre, ils interviennent à tous les niveaux de la carrière des athlètes.

### Le Parcours Régional de Performance Sportive de la Région Centre :

Il recouvre plusieurs domaines :

- Une politique régionale de repérage des jeunes « Espoirs » ou Pré-filière régionale : actions de détection ciblées sur les minimes et cadets,
- Une politique régionale d'accompagnement des jeunes « Espoirs » : actions de formation et d'entraînement destinées à favoriser l'entrée dans le haut niveau pour les athlètes listés sur la liste nationale « Espoirs »,
- Une politique régionale d'identification et de développement de « pôles espoirs 2020 » destinés à regrouper les jeunes listés sur la liste nationale « Espoirs ».

Au sein du PRPS, il y a 2 types d'actions :

- Permanentes, réalisées par les clubs, le pôle espoir et le CRE,
- Ponctuelles, sous forme de stages ou d'accompagnement ponctuel (médical-scolaire-formation continue des entraîneurs).

Nicolas QUEVAL expose ensuite le [Positionnement du Centre Régional d'Entraînement](#) et les éléments évoqués en présence de la DRJSCS, du CROS, du Conseil Régional et de la LCA lors d'une réunion au conseil régional.

Le CRE comprend deux structures: La Section Sportive Scolaire du lycée Voltaire (sous la responsabilité de la Ligue) et la Section Sportive Universitaire de l'Université d'Orléans (sous la responsabilité de cette dernière avec l'appui de la Ligue du Centre).

### • Son objectif :

Sans retirer aux clubs leurs prérogatives de formation et de suivi, il s'agit de proposer aux athlètes les conditions pour qu'ils puissent concilier pratique sportive et poursuite de leurs études (ou vie professionnelle).

### • Ses enjeux:

- Favoriser la réussite du double projet (scolaire ou professionnel).
- Amener le maximum d'athlètes au niveau requis pour intégrer un Pôle Espoirs.

- Permettre aux athlètes ne répondant plus aux critères (niveau) du Pôle Espoirs de continuer à bénéficier d'un suivi.
- Aider dans leur préparation sportive les athlètes compétiteurs, vitrine de la région au plan national (critère lié à l'âge). Ce sont :
  - 1 Les athlètes qualifiés aux « Elites » hors listes ministérielles,
  - 2 Les athlètes + 20 ans scolarisés, qualifiés aux France.

Nicolas termine en présentant le bilan 2013-2014 des deux structures et les perspectives d'évolution.

- Bilans sportifs :
  - SSS = 7 titres régionaux et 3 podiums avec pour le moment 14/15 records personnels,
  - SSU = 39 athlètes identifiés avec trop peu d'assiduité pour envisager une évaluation précise.
- Organisation prévisionnelle 2014-2015 :
  - SSS = 16 candidatures, 5 refusées au regard du niveau sportif et 3 refusées par le lycée au regard des critères scolaires, ce qui porte à 8 les néo-arrivants au CRE, tous pour la 2<sup>nde</sup>.
  - Une convention club-athlète-CRE est en cours de finalisation à la demande du Conseil Régional.
  - Pour les athlètes post-bac, qualifiés aux championnats de France ou tout proche, il sera identifié pour la SSU un référent par spécialité, auprès duquel les clubs-athlètes et entraîneurs devront se rapprocher pour envisager un suivi sur Orléans, au moins 3 fois par semaine. Les athlètes qualifiés aux Championnats de France ne souhaitant pas intégrer le dispositif devront se rapprocher des clubs locaux pour convenir des modalités d'utilisation des installations en dehors de toute responsabilité de la ligue. Un point d'étape sera effectué avec les athlètes hors structures pour voir si la solution d'entraînement envisagée est pertinente.

➤ Intervention de Philippe LEYNIER :

Dans le cadre de l'opération Cap Centre les regroupements départementaux se sont déroulés comme prévu courant mars et avril. La constitution d'une équipe de cadres et l'automatisation du traitement des tests a permis un bilan sur place avec les entraîneurs de clubs. Il y a eu un bon accueil des Comités et le lien avec les entraîneurs a été intéressant. Une intervention sur les exigences de la performance à l'attention des athlètes et une prise de conscience d'un grand nombre des entraîneurs semble porter ses fruits, puisqu'on a pu constater une augmentation sensible du nombre de séances d'entraînements hebdomadaires chez les Minimes. Cela a été confirmé lors du stage du Blanc durant les vacances de pâques.

On a pu constater des progrès lors des championnats inter-régionaux à Cognac, tant au niveau du nombre de sélectionnés que du nombre de médailles récoltées.

Pour la formation des entraîneurs, actuellement les CTS effectuent des visites en club, ce qui permet de voir comment ceux-ci fonctionnent.

Formation :

- Initiale : une plaquette est en cours de finalisation et sera mise en ligne sur le site de la LCA mi-juin
- Continue :

- Le 8 novembre prochain aura lieu, à Joué-lès-Tours, un colloque sur le demi-fond chez les jeunes (avec Thierry CHOFFIN, professeur agrégé d'EPS et entraîneur sur le pôle de Fontainebleau) et le trail (avec Benoit Holzerny, Coach athlé Santé et entraîneur de Séverine Hamel). Deux thèmes transversaux seront aussi abordés : la nutrition, le dopage ainsi que l'alcoolisme.
- Il est prévu de faire une information « Anim'athlé » par département qui s'étalera sur 2 ans, soit 3 départements par an. Cela devra permettre de mieux coordonner les calendriers des EA/PO, de mieux organiser la programmation des séances d'entraînement de ces catégories et d'assurer les prorogations des entraîneurs moins de 12 ans. Période fin septembre, début octobre.
- En mars, un grand colloque sur les haies hautes de l'initiation au haut niveau.
- Un colloque régional sauts : période à définir.

## MATCHS INTERLIGUES

### ➤ Match inter-ligues Cadets- Cadettes :

Il aura lieu à Toulouse le dimanche 6 juillet.

Fabrice est chargé de la sélection. La liste des présélectionnés est parue sur le site de la Ligue.

Le déplacement est sous la responsabilité d'André BENHENNA. Un circuit de ramassage est prévu, départ de Blois le samedi 5 juillet à 10h30, retour en Région Centre le lundi 7 juillet. Les athlètes et les membres de l'encadrement seront hébergés le samedi et le dimanche à Caylus (82) soit à environ une heure de Toulouse.

### ➤ Match inter-ligues HS :

Il aura lieu à Rennes le 12 octobre et concerne les catégories ESF, ESM, JUF, JUM. Il se déroulera par équipes de 4.

### ➤ Challenge National des Ligues à la Marche :

Il aura lieu à Saran le 19 octobre.

## PRÉSIDENCE DE COMMISSION

Bernard GERMOND a démissionné de la présidence de la commission des Vétérans mais conserve la gestion des records.

Alain BUTTÉ a fait une proposition à Vincent CHEVRON Président de l'OCCBA et par ailleurs Michèle PAUL s'est portée candidate. N'ayant pas encore de réponse de Vincent et Michèle étant absente, la validation est reportée.

## QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Ghislaine BARBOSA propose de nommer 2 jeunes juges régionaux :

- Jeanne DUBOS de l'US Berry (1220596) en sauts,
- Thomas DELHOMME de l'US Berry (1192569) en starter.

Elle propose également que ces 2 juges ainsi qu'Émilie LAGNEAU de l'A3 Tours(1290130) puissent se présenter à l'examen de jeune juge fédéral à l'occasion des Pointes d'Or.

### ➤ Gilles COMBEMOREL nous informe que :

- Pour la saison hivernale les bilans seront pris en compte à partir du 1<sup>er</sup> novembre et que les championnats nationaux seront avancés. Ainsi pour les EC se sera les 7 et 8 février, pour les CA /JU le 15 février et pour les Elites les 21 et 22 février.

- Les championnats d'académie de cross seront le 10 décembre, ceux en salle le 17 décembre.
  - Si les interclubs sont à deux tours avec deux poules de 16, ils se dérouleront les 9-10 mai pour le 1<sup>er</sup> tour et les 23-24 mai pour le 2<sup>ème</sup> tour.
- Bernard VILLEDIEU demande si le cahier des charges pour l'organisation des Championnats Régionaux de cross a avancé. Alain BUTTÉ lui répond qu'il n'est pas encore validé mais que la commission « Évènementiel » y a travaillé.
- Joël BAILLIÉ propose que, suite aux incidents lors de la 1<sup>ère</sup> journée des Championnats Régionaux à Blois, on donne la constitution du jury à l'avance au club organisateur. Dominique PLÉE rappelle le principe de la nouvelle formule. La Ligue demande au club organisateur la liste de tous les officiels dont il dispose le jour de la compétition puis complète avec les autres officiels de la Ligue qui ont donné leurs disponibilités.
- Dominique FOURNET demande si nous avons les éléments pour le futur prix des licences. Dominique PLÉE répond qu'ils seront en ligne sur le site de la Ligue dès le mardi 18.

La séance est levée à 22h15.

Le Président  
Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale  
Liliane BILLON